

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **20 MARS 2026**

<u>Nombre de conseillers</u>	
- en exercice	15
- présents	14
- votants	14+1 procuration
- absents	0
- exclus	

Date de convocation :
16/03/2026
Date d'affichage :
16/03/2026

Objet
5.1 ELECTION DU MAIRE

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, et à dix-huit heure trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de MME Bernadette AGOSTINI.

Étaient présents : Raphaël DOITRAND, Emmanuel OULION Bernadette, Sandrine PERRET, Stéphane BAROU, Pierre SAUZET, Gaëlle LACHAND, Bruno REY, Valérie GAUDIN, GODEL Laurent, PONCET Raphaël, CUSSET Nathalie, PONCET Pierre, LAFAY Virginie
Absents : ROCLE Karine (procuration à Mme LAFAY)
Secrétaire de séance : Bernadette AGOSTINI

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

– M.DOITRAND 14 voix (quatorze)

- M. DOITRAND ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé(e) maire.

Le secrétaire de séance
Mme GAUDIN Valérie

Certifié conforme,
Fait à Marclopt,
Le 20/03/2026
La Présidente,
AGOSTINI Bernadette

Ont signé au registre Mme la Présidente et le secrétaire de séance.

Publié sur le site internet le 27/03/2026

